



Bibliothèque nationale de France

**Mémento RAMEAU :
codes de regroupement par
domaines (zone 624)**

SOMMAIRE :

1. Généralités	3
2. Vedettes simples : noms communs	5
2.1. Têtes de vedette : principes généraux	5
2.2. Subdivisions de sujet et subdivisions de forme	6
3. Vedettes construites	7
3.1. Tête de vedette + Subdivision chronologique	7
3.2. Tête de vedette + Subdivision géographique.....	7
3.3. Tête de vedette + Subdivision de sujet et de forme	8
4. Cas particuliers.....	9
4.1. Publications en série	9
4.2. Catégories de personnes.....	9
4.3. Ethnologie et ethnonymes.....	10
4.4. Linguistique	11
4.5. Littératures et genres littéraires	12
4.6. Subdivisions chronologiques	13
4.7. Noms géographiques	14
4.8. Histoire ancienne	14
5. Cadre de classement	17

1. Généralités

La note de regroupements par domaines (624) indique, sous forme d'indice large, le domaine auquel appartient la vedette. Elle permet d'effectuer des regroupements thématiques de vedettes selon un cadre de classement spécifique fondé sur la classification décimale de Dewey, et de sélectionner des sous-ensembles (par grands domaines) des autorités RAMEAU. Ce cadre de classement se trouve en annexe.

1. La note 624 doit être présente dans toutes les notices RAMEAU : elle concerne tous les types de notices :

Têtes de vedette	<i>Aéronautique</i>	600
Subdivisions.....	<i>Actes de congrès</i>	000
Vedettes construites.....	<i>Cinéma - - Thèmes, motifs</i>	791
Renvois généraux d'équivalence ...	<i>Mouvements d'opposition</i>	320

Elle s'applique à toutes les étiquettes :

160	<i>Hercule (mythologie romaine)</i>	200
161	<i>British library - - Manuscrit. Ms. Cotton Nero IV</i>	020
164	<i>Frankfurter Allgemeine Zeitung (périodique)</i>	020
165	<i>Bible - - Concordances</i>	020 et 200
166	<i>Histoire</i>	900
167	<i>Norvège</i>	914
168	<i>1900-1945</i>	900

2. La zone 624 comprend un seul indice, qui comporte trois chiffres :

<i>Littérature française</i>	800
------------------------------------	-----

3. La zone 624 est répétable lorsque la vedette appartient à plusieurs domaines. Dans ce cas, les indices sont classés selon l'ordre numérique. Il ne peut y avoir plus de 5 indices :

<i>Sciences naturelles</i>	550, 560, 570, 580 et 590
----------------------------------	---------------------------

4. Les sources à exploiter sont, dans l'ordre :

- a. champ sémantique de la vedette, y compris les termes exclus et les notes ;
- b. environnement sémantique de la vedette (liens hiérarchiques) ;
- c. index de la Dewey (Vol. 4, CDD, 21ème éd.), compte tenu des renvois de la table de correspondance.

Exemple : *Or*

- a. les termes exclus sont relatifs à l'or monétaire, donc à l'indice 330 ;
- b. les liens génériques renvoient aux métaux, donc aux indices 540 et 600 ;
- c. enfin, *Or* renvoie, dans l'index Dewey, à l'indice 629.22, soit 600 dans le cadre de classement.

Or aura donc 3 indices : 330, 540 et 600

2. Vedettes simples : noms communs

2.1. Têtes de vedette : principes généraux

1. La vedette suivie d'un qualificatif a le même indice que son qualificatif
 - Tragique (littérature)* 801
 - Tragique (philosophie)* 100
2. Lorsque la vedette exprime les rapports entre plusieurs notions, elle cumule, en principe, les indices de ces deux notions :
 - Art et histoire* 700 et 900
 - Immigrés dans l'industrie cinématographique* 305, 330 et 791
 - Politique et littérature* 320 et 801
3. Vedettes complétées par un adjectif
 - a. Lorsque la vedette est complétée par un adjectif faisant référence à un autre domaine, on cumule les indices de la même manière :
 - Génie militaire* 355 et 600
 - Morale chrétienne* 100 et 200
 - b. Lorsque la vedette est complétée par un adjectif chronologique, de nationalité ou géographique, de langue, de civilisation ou de style, le domaine reste en principe le même :
 - Art africain* 700
 - Art baroque* 700
 - Art médiéval* 700
 - Chansons anglaises* 780

En ethnologie, linguistique et littérature, l'adjonction de ces adjectifs modifie cependant l'indice au sein du domaine (ci-dessous, 4.3, 4.4 et 4.5) :

 - Littérature* 801
 - Littérature espagnole* 800
 - c. Lorsque la vedette est complétée par un adjectif ethnique, elle reçoit un indice 390 en plus de son indice de base (voir aussi 4.3) :
 - Art baoulé* 390 et 700
 - Contes baoulé* 390 et 800
 - Dieux dogon* 200 et 390
 - Philosophie hopi* 100 et 390
 - d. Lorsque la vedette est complétée par un adjectif l'inscrivant dans le cadre des civilisations antiques, elle reçoit un indice 930 en plus de son indice de base (voir aussi 4.8) :
 - Religion* 200
 - Religion romaine* 200 et 930
4. Cas particuliers :
 - a. La vedette « Langues » suivie d'un adjectif ethnique est indexée seulement en 400 :
 - Langues arawak* 400

- b. Les vedettes désignant les cuisines suivies d'un adjectif de nationalité, géographique ou ethnique sont aussi indexées en 390 :
- | | |
|------------------------------|------------|
| <i>Cuisine danoise</i> | 390 et 640 |
| <i>Cuisine kanak</i> | 390 et 640 |
- c. Pour les catégories de personnes suivies d'un adjectif de nationalité, géographique ou ethnique, voir ci-dessous 4.3.3

2.2. Subdivisions de sujet et subdivisions de forme

1. Les subdivisions de sujet et de forme sont en principe indexées selon le domaine auquel elles appartiennent (et non celui des vedettes auxquelles elles s'appliquent) :

<i>Aspect psychologique</i>	150
<i>Bibliographie</i>	020
<i>Ouvrages illustrés - - Bibliographie</i>	020 et 740

2. Cependant, les subdivisions dont le sens est très général sont indexées aux domaines des vedettes auxquelles elles s'appliquent :

<i>Manuels d'amateurs</i>	600 et 793
<i>Thèmes, motifs</i>	700 et 801

3. Enfin, les subdivisions de sens et d'application générales sont en 000 :

<i>Guides pratiques et mémentos</i>	000
---	-----

4. Subdivisions complétées par un adjectif :

Les subdivisions de sujet et de forme multiples dont l'adjectif est un adjectif de nationalité ou de langue sont indexées au domaine auquel elles appartiennent :

<i>Glossaires et lexiques arabes</i>	400
<i>Livres de prières et de dévotion bretons</i>	200
<i>Opérations aériennes canadiennes</i>	355 et 900

Lorsque l'adjectif est un adjectif ethnique, on ajoute l'indice 390 :

<i>Récits personnels tutsi</i>	390 et 900
--------------------------------------	------------

« Influence » suivi d'un adjectif de civilisation, de religion, ethnique ou géographique est indexé selon le domaine de cet adjectif :

<i>Influence africaine</i>	950
<i>Influence antique</i>	930
<i>Influence bouddhique</i>	200
<i>Influence indienne d'Amérique</i>	390

« Dictionnaires » suivi d'un adjectif de langue est indexé selon le type de publication et selon le domaine de l'adjectif :

<i>Dictionnaires anglais</i>	020 et 400
------------------------------------	------------

Pour la subdivision « Auteurs », suivie d'un adjectif ou d'une expression, voir 4.2.2.

3. Vedettes construites

L'adjonction d'une subdivision à la tête de vedette peut :

1. ne pas avoir d'effet sur l'indice ;
2. modifier l'indice de la tête de vedette ;
3. ajouter un indice supplémentaire.

3.1. Tête de vedette + Subdivision chronologique

1. Pas d'effet : lorsque la TV n'est pas un nom géographique :

<i>Art -- France -- 20e siècle</i>	700
<i>Cinéma -- 1895-1929</i>	791

2. Modifie l'indice : lorsque la TV est un nom géographique :

<i>Danemark</i>	914
<i>Danemark -- 19e siècle</i>	940

3. Ajoute un indice :

- lorsque les noms géographiques sont suivis de subdivisions de sujet elles mêmes suivies de subdivisions chronologiques propres (y compris pour la période actuelle) :

<i>France -- Politique et gouvernement</i>	320
<i>France -- Politique et gouvernement -- 1944-1958</i>	320 et 944

- les subdivisions chronologiques antérieures à 500 ajoutent généralement l'indice 930 à la tête de vedette (voir ci-dessous, 4.8) :

<i>Musique</i>	780
<i>Musique -- Antiquité</i>	780 et 930

3.2. Tête de vedette + Subdivision géographique

1. Pas d'effet : lorsque la subdivision géographique ne joue qu'un rôle de localisation de vedettes qui ne sont ni historiques ni géographiques :

<i>Églises -- Italie -- Toscane (Italie)</i>	200, 690 et 720
<i>Paquebots -- Grande-Bretagne</i>	600
<i>Partis politiques -- Allemagne</i>	320

2. Modifie l'indice : lorsque la subdivision géographique localise des vedettes historiques ou géographiques :

<i>Guerre mondiale (1939-1945) -- Campagnes et batailles</i>	900
<i>Guerre mondiale (1939-1945) -- Campagnes et batailles -- France</i>	944
<i>Guerre mondiale (1939-1945) -- Campagnes et batailles -- Pacifique (océan)</i>	950
<i>Cours d'eau</i>	550 et 910
<i>Cours d'eau -- Canada</i>	550 et 915

3.3. Tête de vedette + Subdivision de sujet et de forme

1. Pas d'effet : lorsque la subdivision a un sens très général, ou appartient au même domaine que la tête de vedette :

<i>Bible. N.T. -- Relation avec l'Ancien Testament</i>	200
<i>Biographies -- Anecdotes</i>	900
<i>Cinéma -- Thèmes, motifs</i>	791
<i>Géométrie -- Ouvrages avant 1800</i>	510
<i>Langage -- Origines</i>	401
<i>Roman -- Histoire et critique</i>	801

2. Modifie l'indice : dans quelques cas particuliers, la subdivision substitue son indice à celui de la tête de vedette :

- a. lieux dont la géographie (910) est séparée de l'histoire (930-950) :

Algérie 915 mais : *Algérie -- Histoire*.....950

- b. industries réparties entre leur aspect économique (330) et technique (6XX) :

Électricité 530 et 600 mais : *Électricité -- Consommation*.....330

- c. phénomènes étudiés par la science pure (5XX) ou dans leurs applications techniques (6XX) :

Cours d'eau ... 550 et 910 mais : *Cours d'eau -- Régularisation*...600

- d. collections particulières :

Brettauer, Josef (1835-1905) -- Collections numismatiques 000 et 730

3. Ajoute un indice : cas général lorsque la subdivision appartient à un domaine précis, distinct de celui de la tête de vedette :

<i>Art -- Historiographie</i>	700 et 900
<i>Bible -- Bibliographie</i>	020 et 200
<i>Environnement -- Droit</i>	340 et 577
<i>Femmes -- Dans la littérature</i>	300, 305 et 801
<i>Marie, Sainte Vierge -- Dans l'art.</i>	200 et 700
<i>Nations Unies -- Forces armées</i>	320 et 355
<i>Sciences -- Lexicographie</i>	401 et 500

4. Contrairement à *Histoire et critique* (qui ne modifie pas l'indice) et à *Historiographie* (qui ajoute l'indice 900), la subdivision *Histoire* se répartit entre les 3 cas de figure :

- a. pas d'effet : après toutes les vedettes, sauf les lieux et les peuples

Art -- Histoire..... 700

- b. modifie l'indice : après les vedettes de lieux : voir ci-dessus 2 a

- c. ajoute un indice : après les vedettes de peuples

Juifs -- Histoire.....390 et 900

4. Cas particuliers

4.1. Publications en série

1. Les titres de publications en série reçoivent tous l'indice 020 :

Le Monde (périodique ; France ; 1944-.....) 020

2. Les titres des publications en série spécialisées sont en outre indexés à leur domaine :

Bulletin analytique d'histoire romaine (périodique) 020 et 930

Le Guide du routard (collection de monographies) 020 et 910

Sciences et avenir (périodique) 020 et 500

4.2. Catégories de personnes

1. Toutes les catégories de personnes reçoivent l'indice 305. Les catégories de personnes sont définies par le Guide RAMEAU (liste Catégories de personnes). Elles reçoivent, en outre, l'indice du domaine auquel elles appartiennent :

Électriciens 305, 330 et 600

Étudiants 305 et 370

Femmes médecins 300, 305 et 610

Historiens de l'économie 305, 330 et 900

NB : les vedettes désignant des professions ne reçoivent l'indice 330 que si elles concernent une activité relevant de cet indice (industrie, artisanat, commerce, services)

2. Ce principe s'applique également aux catégories de personnes désignées par des vedettes construites :

Guerre mondiale (1939-1945) - - Femmes 300, 305 et 900

Infections à VIH - - Patients 305 et 610

Hommes politiques - - Conjoints 305 et 320

Nations Unies - - Fonctionnaires 305 et 350

NB : les subdivisions Auteurs [+ adjectif] ne désignent pas des catégories de personnes, mais précisent l'origine des littératures et genres littéraires ; elles n'ont donc pas d'indice 305 :

Auteurs noirs américains 390 et 800

Littérature américaine - - Auteurs noirs américains 390 et 800

mais :

Écrivains noirs américains 305, 390 et 800

NB : les vedettes du type : [Catégorie de personnes + subdivision] ne désignent pas des catégories de personnes ; elles n'ont donc pas d'indice 305 :

Étudiants - - Activité politique 320 et 370

Femmes - - Travail 300 et 330

Pour les catégories de personnes suivies d'un adjectif de nationalité, géographique ou ethnique, voir ci-dessous 4.3.3.

4.3. Ethnologie et ethnonymes

1. L'indice 391 est utilisé pour :

- a. les concepts de l'anthropologie et de l'ethnologie, y compris les concepts propres à une culture particulière :

<i>Anthropologie physique</i>	391 et 570
<i>Contribution à l'ethnologie</i>	391
<i>Ethnologues</i>	305 et 391
<i>Psychologie et anthropologie</i>	150 et 391
<i>Totémisme</i>	200 et 391

- b. les mêmes vedettes suivies d'une subdivision de sujet ou de forme

<i>Ethnologie - - Musées</i>	000 et 391
------------------------------------	------------

- c. les vedettes construites de type : [Concept] - - [Subdivision appartenant au domaine]

<i>Théâtre - - Anthropologie</i>	391 et 790
--	------------

N.B. Concept : vedette qui n'est ni un nom propre, ni un nom propre typé nom commun, ni une vedette multiple.

2. L'indice 390 est utilisé pour :

- a. les vedettes d'ethnonymes. Les ethnonymes sont définis par le Guide d'indexation RAMEAU (chapitre Ethnonymes et liste Groupes ethniques) :

<i>Bororo (peuple d'Afrique)</i>	390
<i>Brésiliens d'origine allemande</i>	390
<i>Européens</i>	390
<i>Françaises</i>	300, 305 et 390
<i>Juifs - - Allemagne</i>	390

- b. les vedettes du domaine comprenant un adjectif chronologique, de nationalité ou géographique, ou une subdivision géographique ou chronologique

<i>Ethnologues allemands</i>	305 et 390
<i>Ethnologie - - Afrique</i>	390

- c. les vedettes construites dans l'autorité comportant une vedette non conceptuelle (nom propre, nom propre typé nom commun, vedette multiple) suivie d'une subdivision appartenant au domaine

<i>États-Unis - - Relations interethniques</i>	390
--	-----

- d. les vedettes comportant un adjectif ethnique (cf. ci-dessus, 2.1.3.c)

<i>Sculpture bambara</i>	390 et 730
--------------------------------	------------

3. Les catégories de personnes suivies d'un adjectif de nationalité, géographique ou ethnique sont considérées comme des ethnonymes (Guide, chap. Ethnonymes et listes Catégories de personnes ; Groupes ethniques). Ces vedettes reçoivent à la fois l'indice 305 et l'indice 390, auxquels s'ajoute éventuellement celui du domaine auquel elles appartiennent :

<i>Femmes</i>	300 et 305
<i>Femmes baoulé</i>	300, 305 et 390
<i>Femmes russes</i>	300, 305 et 390
<i>Étudiants</i>	305 et 370
<i>Étudiants danois</i>	305, 370 et 390
<i>Travailleurs étrangers</i>	305 et 330
<i>Travailleurs étrangers maghrébins</i>	305, 330 et 390

4. Les ethnonymes de l'Antiquité sont indexés en outre en 930 :

<i>Arvernes</i>	390 et 930
<i>Commerçants romains</i>	305, 330, 390 et 930

5. Les vedettes du type : [Ethnonyme + subdivision] conservent l'indice 390, auquel s'ajoute éventuellement un indice correspondant au domaine de la subdivision :

<i>Indiens d'Amérique - - Relations avec l'État</i>	320 et 390
<i>Juifs - - Civilisation</i>	390 et 900

6. De même, les vedettes comportant une subdivision se rapportant à un ethnonyme reçoivent l'indice 390, qui s'ajoute à l'indice (ou aux indices) propre(s) à la tête de vedette :

<i>États-Unis. Army - - Troupes indiennes d'Amérique</i>	355 et 390
<i>Guerre mondiale (1939-1945) - - Noirs</i>	390 et 900

Pour les vedettes des autres domaines complétées par un adjectif ethnique, voir ci-dessus, 2.1.3.c.

4.4. Linguistique

1. L'indice 401 est utilisé pour :

- a. les concepts de la linguistique, y compris les concepts propres à une langue ou famille de langues particulière :

<i>Accents et accentuation</i>	401
<i>Contribution à la linguistique</i>	401
<i>Langage et logique</i>	100, 150 et 401
<i>Langues menacées</i>	401
<i>Linguistes</i>	305 et 401
<i>Sémantique</i>	401

- b. les mêmes vedettes suivies d'une subdivision de sujet ou de forme

<i>Linguistique - - Informatique</i>	401 et 621
--	------------

- c. les vedettes construites de type : [Concept]- - [Subdivision appartenant au domaine]

<i>Littérature - - Traduction</i>	401 et 801
---	------------

N.B. Concept : vedette qui n'est ni un nom propre, ni un nom propre typé nom

commun, ni une vedette multiple.

2. L'indice 400 est utilisé pour :

a. les vedettes de langues, dialectes et familles de langues :

Langues celtiques 400
Tibétain (langue) 400

b. les vedettes du domaine comprenant un adjectif chronologique, de nationalité ou géographique, ou une subdivision géographique ou chronologique

Linguistes italiens 305, 390 et 400

c. les vedettes construites dans l'autorité comportant une vedette non conceptuelle (nom propre, nom propre typé nom commun, vedette multiple) suivie d'une subdivision appartenant au domaine

Afrique - - Langues 400

4.5. Littératures et genres littéraires

1. L'indice 801 est utilisé pour :

a. les concepts de la littérature et de la théorie littéraire, y compris les concepts propres à une culture particulière :

Contes 391 et 801
Critique textuelle 801
Littérature fantastique 801
Poésie lyrique 801
Troubadours 305, 780 et 801

b. les mêmes vedettes suivies d'une subdivision de sujet ou de forme

Littérature - - Adaptations 801
Roman - - Histoire et critique 801

c. les vedettes construites de type : [Concept] - - [Subdivision appartenant au domaine]

Amour - - Dans la littérature 150 et 801

N.B. Concept : vedette qui n'est ni un nom propre, ni un nom propre typé nom commun, ni une vedette multiple.

2. L'indice 800 est utilisé pour :

a. les vedettes des littératures et genres littéraires particuliers c'est-à-dire comprenant un adjectif de nationalité ou géographique, ethnique, de langue, de religion ou de civilisation :

Contes littéraires allemands 800
Littérature d'exil africaine 800
Nouvelles kurdes 800
Poésie islamique 200 et 800
Roman hispanophone 800
Théâtre yiddish 790 et 800

b. les vedettes de contes-types

Blanche-Neige (conte) 391 et 800

- c. les vedettes du domaine comprenant un adjectif chronologique, une subdivision géographique ou chronologique

<i>Littérature médiévale</i>	800
<i>Poésie - - 19^e siècle</i>	800
<i>Romantisme - - Allemagne</i>	700 et 800

- d. les vedettes construites dans l'autorité comportant une vedette non conceptuelle (nom propre, nom de peuple ou de langue, vedette multiple) suivie d'une subdivision appartenant au domaine

<i>Bible - - Critique textuelle</i>	200 et 800
<i>États-Unis - - Littératures</i>	800
<i>Guerre mondiale (1939-1945)- - Littérature et guerre</i>	800 et 900

3. La littérature populaire à caractère traditionnel, oral et folklorique est indexée en 390/391 et en 800/801, soit :

- a. les vedettes de la littérature populaire :

<i>Littérature populaire</i>	391 et 801
<i>Proverbes</i>	391 et 801

- b. les vedettes de littérature complétées par un adjectif ethnique :

<i>Contes afar</i>	390 et 800
<i>Littérature banen</i>	390 et 800
<i>Littérature populaire américaine</i>	390 et 800

4. Les vedettes construites avec les subdivisions de forme « Auteurs [adjectif] » et « Auteurs d'origine [adjectif] » cumulent l'indice 800 et les indices correspondant à l'adjectif qui qualifie les auteurs concernés :

<i>Littérature arabe - - Auteurs chrétiens</i>	200 et 800
<i>Littérature américaine - - Auteurs d'origine mexicaine</i>	390 et 800

NB : les subdivisions « Auteurs [adjectif] » et « Auteurs d'origine [adjectif] » suivent la même règle :

<i>Auteurs catholiques</i>	200 et 800
<i>Auteurs d'origine chinoise</i>	390 et 800

4.6. Subdivisions chronologiques

1. Les subdivisions chronologiques d'emploi général sont indexées en 900. Celles qui concernent l'Antiquité le sont aussi en 930 :

<i>5^e siècle av. J.-C.</i>	900 et 930
<i>15^e siècle</i>	900

2. Les subdivisions chronologiques applicables à une catégorie de vedettes sont indexées uniquement selon leur domaine. Cependant, celles qui concernent aussi l'Antiquité le sont aussi en 930, si leur domaine d'application relève des civilisations antiques au sens large :

<i>221 av. J.-C.-220 (Dynasties des Qin et des Han)</i>	800 et 930
<i>1100-1500 (moyen anglais)</i>	800
<i>1789-1799 (Révolution)</i>	944
<i>1895-1929</i>	791

4.7. Noms géographiques

1. Les noms géographiques sont répartis en 4 indices :

912 : France métropolitaine (correspondant au 914.4 de la CDD) ;

914 : le reste de l'Europe, définie comme allant des Açores au Bosphore, des Canaries à l'Oural et au Caucase ;

915 : le reste du monde ;

910 : pour certains noms géographiques qui se définissent par rapport à l'ensemble de la Terre :

Régions polaires..... 550 et 910

Les noms géographiques partiellement européens reçoivent deux indices :

Russie..... 914 et 915

Les noms géographiques partiellement français ne reçoivent deux indices que lorsqu'il n'y a pas de vedette pour désigner leur partie française

Alpes..... 914

Alpes (France) 912

mais :

Rhône (cours d'eau)..... 912 et 914

Les possessions non européennes des Etats européens sont indexées seulement selon leur localisation géographique et non selon leur appartenance politique :

Guadeloupe..... 915

2. En outre, les noms géographiques peuvent comporter plusieurs indices s'ils couvrent plusieurs domaines. C'est en particulier le cas des constructions humaines (monuments, ouvrages d'art et voies de communication) :

Olympie (sanctuaire) -- Temple de Zeus..... 200, 720, 914 et 930

Paris (France) -- Stade Roland-Garros..... 793 et 912

San Francisco (Calif.) -- Golden Gate Bridge..... 620 et 915

Transsibérien, Chemin de fer (Russie)..... 330, 914 et 915

Cependant on indexera seulement comme des noms géographiques les noms de rues, quartiers, etc. (ils ne recevront pas en plus l'indice 710 de l'urbanisme), ainsi que les noms de la géographie physique (qui ne seront donc pas indexés en 550) :

Amiens (Somme) -- Quartier Saint-Leu 912

Etna (Italie ; volcan) 914

4.8. Histoire ancienne

Les vedettes concernant la Préhistoire, l'archéologie, l'histoire ancienne et les civilisations antiques au sens large jusqu'à environ 500 sont aussi indexées en 930 :

Art -- Chine -- Jusqu'à 221 av. J.-C...... 700 et 930

Christianisme -- 30-600 (Église primitive)..... 200 et 930

Droit étrusque..... 340 et 930

<i>Gladiateurs</i>	305, 793 et 930
<i>Littérature latine</i>	800 et 930
<i>Médecine assyro-babylonienne</i>	610 et 930
<i>Mégalithes</i>	720 et 930
<i>Musique - - Antiquité</i>	780 et 930
<i>Phéniciens</i>	390 et 930
<i>Philosophie grecque</i>	100 et 930
<i>Religion romaine</i>	200 et 930

mais :

<i>Étrusque (langue)</i>	400
--------------------------------	-----

NB 1 : ce qui est apparu dans l'Antiquité et a perduré ensuite n'est pas indexé en 930. Ceci inclut les livres sacrés des religions actuelles

<i>Bible. A.T. - - Citations dans le Nouveau Testament</i>	200
<i>Judaïsme</i>	200
<i>Lampes à huile</i>	600

NB 2 : par convention, l'indice 930 s'applique à toute l'Amérique précolombienne.

5. Cadre de classement

Code	Domaine
000	Savoir et érudition. Musées
020	Sciences de l'information et de la documentation
100	Philosophie
150	Psychologie
200	Religion
300	Sciences sociales. Sociologie
304	Démographie
305	Catégories de personnes
320	Science politique
330	Économie politique. Travail
340	Droit
350	Administration publique
355	Art et science militaires
360	Problèmes et services sociaux. Criminologie
370	Éducation
390	Ethnonymes
391	Anthropologie. Ethnologie
400	Langues
401	Linguistique générale
500	Sciences
510	Mathématiques
520	Astronomie
530	Physique
540	Chimie
550	Sciences de la Terre
560	Paléontologie
570	Biologie
577	Écologie
579	Biologie des procaryotes
580	Botanique
590	Zoologie

Code	Domaine
600	Technique. Sciences de l'ingénieur
610	Médecine
615	Pharmacie
621	Informatique
630	Agriculture. Pêche
640	Économie domestique. Cuisine.
650	Gestion
690	Construction
700	Art
710	Urbanisme. Architecture du paysage
720	Architecture
730	Sculpture
740	Dessin. Arts décoratifs
750	Peinture
760	Arts graphiques
770	Photographie
780	Musique
790	Arts du spectacle
791	Audiovisuel
793	Sports et jeux
800	Littératures
801	Littérature générale
900	Histoire
910	Géographie
912	Géographie de la France
914	Géographie de l'Europe
915	Géographie du reste du monde
930	Archéologie. Préhistoire. Histoire ancienne
940	Histoire de l'Europe
944	Histoire de la France
950	Histoire du reste du monde